

**MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX SELON PROCEDURE ADAPTEE
EN APPLICATION DES ARTICLES 28
DU CODE DES MARCHES PUBLICS**



Maître de l'ouvrage

COMMUNE DE SORIGNY

BORDEREAU DE PRIX - MODIFICATIF

Objet de la consultation

AMENAGEMENT DE LA RUE DU CHATEAU D'EAU

Commune de SORIGNY

Remise des offres

Date limite de réception : 21 JANVIER 2010

Heure limite de réception : 16H00

Numéro de marché :

Le présent cahier comporte 27 feuillets.

1- OBSERVATIONS GENERALES SUR LES PRIX

L'ensemble des prix définis ci-après inclut toutes les prestations nécessaires à la complète réalisation des travaux décrits dans le présent marché, suivant les prescriptions techniques du CCTP et les règles de l'art.

Toutes les sujétions de main-d'œuvre (quels que soient les modes et horaires de travail), de fournitures (matériaux, matériels, divers, etc.), d'exécution (locations de matériels, dépréciations, d'utilisations, combustibles, transformations, etc.), d'études (d'ensemble ou de détail, de méthodes ou de structures, du sous-sol aux superstructures, etc.), de contrôles (suivant le mode opératoire défini dans le CCTP et de l'ensemble des pièces contractuelles pour l'ensemble des produits fournis, mis à disposition ou intervenant à un moment quelconque dans les travaux), les assistances techniques, les aléas et divers sont inclus sans rémunération accessoire dans les prix du présent bordereau.

Tous les travaux préparatoires, préliminaires et provisoires sont inclus dans les prix du présent bordereau s'ils ne font pas l'objet d'un prix particulier (y compris assainissement provisoire, pompages, écoulements, signalisation provisoire ou de chantier...).

Il appartient à l'Entrepreneur de préciser dans sa soumission les prestations qui lui apparaîtraient ne pas être rémunérées dans le cadre du présent bordereau.

Sauf stipulation contraire, les prix du présent bordereau tiennent compte de toutes les fournitures de matériaux et matériels nécessaires à l'exécution des travaux.

Pour les fouilles en tranchée pour canalisations d'assainissement (lorsqu'un prix spécifique permet ce type de rémunération), le volume pris en compte est conventionnellement délimité par les parois verticales délimitant le nu de canalisation ou le béton des fondations pour les ouvrages,

Toutes les quantités engendrées par une mise en œuvre ou un mode d'exécution particulier à l'initiative de l'entreprise sans avis préalable du maître d'œuvre ne seront pas prises en compte dans les métrés rémunérés.

Toutes les prestations, avant d'être enclenchées, devront avoir fait l'objet d'un accord écrit de la maîtrise d'œuvre à partir d'une demande écrite de l'entreprise déposée au minimum 5 jours ouvrés au préalable (sauf prestations particulières, en cohérence avec les délais de prévenance pour levés de points d'arrêt) et précisant l'objet de la prestation, les moyens utilisés, les prix du marché concernés par la prestation et la quantité estimée en référence à l'avant-métré détaillé correspondant préalablement validé par la maîtrise d'œuvre.

En cas de discordance dans les différentes pièces du marché, l'interprétation faite correspondra à l'appréciation la plus économique pour le maître d'ouvrage.

2- MATERIEL DE CHANTIER

Tous les frais de matériel nécessaire à la mise en œuvre sont compris dans les prix. L'Entrepreneur devra tenir compte dans ses prix des frais des matériels pendant leur période de non-utilisation résultant du planning, des intempéries ainsi que des arrêts hebdomadaires et journaliers résultant de l'organisation des postes de travail et de la concomitance avec les autres travaux.

En général, les frais d'installation et de repliement du matériel, ainsi que les prix d'immobilisation éventuelle sont compris dans la mise en œuvre sauf quand des libellés de prix sont prévus explicitement pour ces tâches.

3- SUJETIONS PARTICULIERES A CERTAINS PRIX

3.1. Démolitions, déposes

Les prix d'application faisant l'objet de ce paragraphe concernent les travaux préparatoires et toutes les démolitions qu'elles soient en surface ou en fouille.

Ces prix comprennent :

- le tri éventuel et le décrottage des matériaux récupérables, le stockage,
- le chargement, le transport aux décharges de l'entrepreneur (y compris frais de mise en décharge) ou sur le lieu de réemploi.

Sujétions comprises dans les prix de démolition, dépose, recépage, abattage.

Les prix comprennent des mises en dépôt de matériels ou de matériaux dans l'emprise du chantier ou sur un lieu loué par le titulaire du marché ou ses collaborateurs, tiennent compte du chargement, de la prise en charge, du transport dans l'emprise du chantier quelle que soit la distance du déchargement, du rangement aux emplacements agréés par le Maître d'Oeuvre, le stockage et les frais de stockage.

Les prix comprenant des évacuations aux décharges publiques ou privées de déblais ou produits de démolition, quelle qu'en soit la nature, tiennent compte du chargement, de la prise en charge, du transport du chantier à la décharge, quels que soient la distance et les itinéraires empruntés du déchargement et des frais de décharge.

Sujétions comprises dans les frais de transport

Les transports sont compris dans les prix des travaux qui le nécessitent.

Les prix tiennent compte du chargement, de la prise en charge, du transport proprement dit du lieu de production ou de fabrication au chantier, quels que soient la distance et les itinéraires empruntés, des contraintes générées par les itinéraires employés et/ou par les gestionnaires concernés, du déchargement, du rangement éventuel, du stockage, des frais de stockage et de tous les autres frais inhérents (pesée si nécessaire, réfection totale des voiries, ...).

3.6. Chaussées

Les prix de bétons bitumineux comprennent toutes les fournitures, transports, mises en œuvre et autres sujétions relatives à la réalisation des couches d'accrochage, enduits de cure, enduits de fermeture ...

3.8. Autres

Les prix unitaires de terrassements et de chaussées comprennent les opérations de nettoyage régulières (plusieurs fois par jour) des chaussées de toutes les voies empruntées. Ils comprennent en particulier, l'amenée à pied d'œuvre et le repli du matériel, l'arrosage éventuel, les interruptions (y compris pour de longues périodes), les déplacements de matériel entre chaque intervention, le repli du matériel en fin de chantier, l'évacuation des produits de nettoyage en lieu de dépôt quelle que soit la distance.

N° prix	DÉSIGNATION ET PRIX UNITAIRE EN TOUTES LETTRES (Hors TVA)	PRIX
1000.00	INSTALLATION ET SIGNALISATION DE CHANTIER	
	<p>Ce prix rémunère, forfaitairement, tous les frais de fournitures, d'études et de main d'œuvre, toutes sujétions comprises, relatifs à l'installation sur le chantier et au repliement en fin de travaux de toutes installations nécessaires à la bonne marche du chantier pour l'Entrepreneur.</p> <p>Il rémunère également la signalisation horizontale et verticale et les équipements provisoires qu'il est nécessaire de mettre en œuvre pendant toutes les phases des travaux pour assurer la protection sur le chantier et sur les voiries publiques.</p> <p>Il rémunère également la réalisation d'un état des lieux sur la zone de chantier, par un huissier de justice avant tout démarrage des travaux, puis en fin de travaux avant les opérations de réception définitive.</p> <p>Il rémunère également l'exécution de tous les ouvrages provisoires nécessaires à la réalisation des travaux du présent marché qui ne sont pas explicitement définis dans les libellés des autres prix du bordereau des prix.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais d'installation, de fonctionnement et de repli en fin de chantier des installations propres au personnel et matériel de l'entreprise (baraques de chantier, ateliers, bureaux ...) et des installations particulières prévues au C.C.A.P. et aux différents titres du C.C.T.P., - les frais de travaux topographiques, les implantations et les piquetages des ouvrages à construire, ainsi que le repérage et les sondages de reconnaissance des réseaux existants, - les frais relatifs aux enquêtes auprès des concessionnaires aux recherches et localisations des réseaux, leur maintien et leur protection en service, - les frais relatifs au maintien des circulations piétonnes et automobiles sur les voies adjacentes au chantier, - le repliement du matériel de chantier, - les travaux de nettoyage des accès et des voies publiques empruntées visant à garantir en permanence une propreté et une sécurité totales, - les travaux de nettoyage du chantier pendant la durée des travaux, - les travaux de nettoyage en fin de chantier et de remise en état intégral du site, des emprises et des accès, - les frais de complète remise en état de la voirie locale dégradée par les travaux, - les frais de fourniture, de transport, de pose, d'entretien (remplacement éventuel, nettoyage), de déplacement, de 	

	<p>repli de la signalisation verticale de police du chantier,</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en œuvre de tous les dispositifs nécessaires aux accès de secours et de riverains; - l'établissement autant que de besoin de toutes les demandes d'arrêt de circulation nécessaires ; <p>Ce prix sera appliqué en deux fractions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 70 % après l'amenée et le montage des installations et la mise en place du matériel ; - 30 % après le démontage des installations et le repliement du matériel ; 	
1000.10	Installation de chantier (tranche ferme)	
	LE FORFAIT (en lettre) :Euros	
1000.20	Installation de chantier (tranche conditionnelle 1)	
	LE FORFAIT (en lettre) :Euros	
1000.30	Installation de chantier (tranche conditionnelle 2)	
	LE FORFAIT (en lettre) :Euros	
1010.00	PLAN DE RECOLLEMENT	
	<p>Ce prix rémunère, forfaitairement, les frais d'établissement en 3 exemplaires papiers, plus un exemplaire sur support informatique des différents fichiers, des documents de récolement de l'ensemble des travaux réalisés</p> <p>Il comprend tous les frais nécessités pour l'établissement de ces documents et notamment la rémunération du géomètre expert désigné pour faire les relevés. Les éléments appelés à être cachés (canalisations et fourreaux) devront être relevés en cours d'exécution.</p> <p>Le montant de ce prix ne sera versé qu'après que tous les documents aient été remis au Maître d'œuvre, à savoir :</p> <p>Pour les plans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur support informatique (AUTOCAD, en coordonnées LAMBERT), sur CD ROM - un tirage de chaque plan, <p>Le forfait sera réglé en une seule fois après que les plans aient été certifiés « conformes à l'exécution » par le contrôleur du Maître d'œuvre. Elle sera rémunérée lors de la fin de la tranche conditionnelle 1.</p>	
	LE FORFAIT (en lettre) :Euros	

2000.00	DECAPAGE TERRE VEGETALE	
	<p>Ce prix rémunère, au mètre carré, le décapage de l'assiette des terrassements de l'élargissement de la chaussée et du trottoir. Il s'applique pour l'épaisseur de décapage prévue au marché de 0,30 cm.</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◊ Le piquetage du périmètre de décapage, ◊ Le décapage proprement dit de la terre végétale. ◊ L'élimination des produits étrangers (grosses racines, pierres, déchets divers ...). ◊ Le chargement et le transport quelle que soit la distance (maxi 1 km). ◊ La mise en dépôt provisoire ou définitif, ◊ Toutes sujétions nécessaires à une parfaite exécution des travaux dues notamment à la présence de câbles, de canalisations de bouches à clé, de siphons, de regards, etc.. : réparation par l'entreprise si dégradation sur les réseaux. <p>Les volumes à prendre en compte résulteront de mesures contradictoires avant et après exécution ; il s'agira de la surface décapé. Les surprofondeurs (au-delà des 30 cm initiaux) ou surfaces supplémentaires resteront à la charge de l'Entrepreneur ainsi que les remblais correspondants.</p>	
	<p>LE METRE CARRE (en lettre) :</p> <p>.....Euros</p>	

2010.00	DEGAGEMENT D'EMPRISE	
	<p>Ce prix rémunère, au forfait, les opérations d'enlèvement d'obstacles légers sur toute la superficie de l'emprise nécessaire à l'exécution des travaux sur demande de la maîtrise d'œuvre.</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'arrachage de haies et de végétation, - L'arrachage des poteaux et supports de toute nature, - La dépose des caniveaux et ouvrages d'écoulement existants (y compris ouvrages d'assainissement, buses, ...), - La démolition et l'évacuation en décharge d'ouvrages en béton non armé, - La dépose des mâts de signalisation, - L'évacuation à la décharge choisie par l'entrepreneur et acceptée par le maître d'œuvre de tous les produits résultant de ces opérations ainsi que de tous les autres obstacles (enrochements, gravats divers, ...), quelle que soit la distance de transport, - Les frais de mise en décharge ; - Toutes sujétions nécessaires à une parfaite exécution des travaux dues notamment à la présence de câbles, de canalisations de bouches à clé, de siphons, de regards, etc.. : réparation par l'entreprise si dégradation sur les réseaux. - Le prix tient compte de toutes sujétions, y compris celles générées par un fractionnement des travaux. 	
	<p>LE FORFAIT (en lettre) :Euros</p>	

2020.00	DEBLAI	
	<p>Ce prix rémunère au mètre cube, l'extraction des terrassements avec l'évacuation des déblais non réutilisable en remblai, quelles que soient la profondeur, la nature et la situation.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'implantation et le piquetage ; - L'exécution des terrassements (ou/et sondage) en terrain de toute nature (terre, argiles , rocher, etc...) et évacuation des déblais non réutilisable en remblai de tranché technique ou bouchage du fossé; - Le décaissement, le réglage, le nivellement et le compactage du fond de forme pour la réalisation de l'élargissement de la chaussée, de l'accès et des trottoirs. - Le pompage pour la mise à sec du fond de forme avant la constitution ; - La remise en place des déblais réutilisés en remblais avec compactage après accord du maître d'ouvrage au moment du chantier ; - Toutes sujétions nécessaires à une parfaite exécution des travaux dues notamment à la présence de câbles, de canalisations de bouches à clé, de siphons, de regards, etc.. : réparation par l'entreprise si dégradation sur les réseaux. - Le prix tient compte de toutes sujétions, y compris celles générées par un fractionnement des travaux. <p>Les quantités prises en compte résulteront des métrés effectués contradictoirement entre l'entrepreneur et le Maître d'Oeuvre. Un accord écrit de la maîtrise d'œuvre constituera un préalable à l'exécution de la prestation. En l'absence de constats contradictoires, la rémunération ne pourra être effective.</p>	
	<p>LE METRE CUBE (en lettre) :Euros</p>	

2030.00	GEOTEXTILE	
	<p>Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et la pose de géotextile destiné à la stabilisation du fond de forme pour la réalisation de l'élargissement de la chaussée, de l'accès et des trottoirs.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et le transport à pied d'œuvre d'une fibre géotextile quelle que soit la distance, - Masse surfacique : 0,24 kg/m², - La façon du joint pour recouvrement de 0,50 m, - La remontée de 0,40 m de géotextile de part et d'autre du fond de forme de voirie, - le réglage et le compactage du sol support, - les sujétions de mise en œuvre liées à la nature du sol, - toutes sujétions de pose quelle que soit la nature du sol (coupes, raccords, recouvrement, fixations, ...), <p>La surface prise en compte sera celle mesurée sur place, non compris les recouvrements nécessaires au bon maintien des toiles.</p> <p>Les quantités prises en compte résulteront des métrés effectués contradictoirement entre l'entrepreneur et le Maître d'Oeuvre. Un accord écrit de la maîtrise d'œuvre constituera un préalable à l'exécution de la prestation. En l'absence de constats contradictoires, la rémunération ne pourra être effective.</p>	
	<p>LE METRE CARRE (en lettre) :</p> <p>.....Euros</p>	

2040.00	COUCHE DE BASE EN GRAVE DIORITIQUE 0/31,5	
	<p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre de graves diorite 0/31,5 en couche de fondation pour la réalisation de l'élargissement de la chaussée, de l'accès et des trottoirs.</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La fourniture et le transport à pied d'œuvre du matériau, • La préparation éventuelle du support, • La mise en œuvre selon une épaisseur théorique donné après compactage, • Sa mise en place selon plan de travaux et indication du Moe, • le compactage soigné par couches successives régulières compactées à 95% de l'optimum Proctor Normal à l'aide d'un compacteur vibrant de type V2 ou V3, • L'épaisseur donné est après compactage, • Les sujétions dues à la discontinuité dans le temps et dans l'espace des travaux, • Les sujétions liées au maintien de la circulation à proximité du chantier, • Les sujétions liées à la mise en œuvre manuelle ; • Le prix tient compte de toutes sujétions, y compris celles générées par un fractionnement des travaux ; • Toutes sujétions nécessaires à une parfaite exécution des travaux dues notamment à la présence de câbles, de canalisations de bouches à clé, de siphons, de regards, etc.. : réparation par l'entreprise si dégradation sur les réseaux. <p>La surface prise en compte sera celle établie après levés contradictoires ; les travaux auront lieu après accord préalable de la maîtrise d'œuvre sur la quantité à exécuter.</p>	
	<p>LE METRE CUBE (en lettre) :Euros</p>	

2050.00	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE BBSG EPAISSEUR DE 6 cm	
	<p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la réalisation d'un béton bitumineux semi grenu 0/10 sur une épaisseur de 6 cm pour la réalisation des accès des riverains et de l'élargissement de la voirie.</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture au maître d'œuvre de l'étude de formulation pour agrément, - la fourniture à pied d'œuvre du BBSG, - l'amenée repli des moyens de mise en œuvre dont un compacteur de type cylindre, - le répandage et le cylindrage, - y compris couche d'accrochage, - les essais de contrôle de fabrication et de mise en œuvre, - la fabrication en centrale du mélange, - la fourniture des ingrédients et granulats - le transport au lieu de fabrication - la préparation du support, - les sujétions de protection des bordures et accessoires de voiries et de nettoyage <p>La surface prise en compte sera celle établie après levés contradictoires ; les travaux auront lieu après accord préalable de la maîtrise d'œuvre sur la quantité à exécuter.</p>	
	<p>LE METRE CARRE (en lettre) :Euros</p>	

2060.00	PLUS VALUE POUR LA FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE BBSG EPAISSEUR 4 CM	
	<p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la réalisation d'un béton bitumineux semi grenu 0/6 sur une épaisseur de 4 cm pour la réalisation des trottoirs. (Plus value au prix 2070.00).</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture au maître d'œuvre de l'étude de formulation pour agrément, - la fourniture à pied d'œuvre du BBSG, - l'amenée repli des moyens de mise en œuvre dont un compacteur de type cylindre, - le répandage et le cylindrage, - y compris couche d'accrochage, - les essais de contrôle de fabrication et de mise en œuvre, - la fabrication en centrale du mélange, - la fourniture des ingrédients et granulats - le transport au lieu de fabrication - la préparation du support, - les sujétions de protection des bordures et accessoires de voiries et de nettoyage <p>La surface prise en compte sera celle établie après levés contradictoires ; les travaux auront lieu après accord préalable de la maîtrise d'œuvre sur la quantité à exécuter.</p>	
	<p>LE METRE CARRE (en lettre) :Euros</p>	

2070.00	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE MISE EN ŒUVRE BICOUCHE ROUGE SUR TROTTOIR	
	<p>Ce prix rémunère, au mètre carré la mise en œuvre d'un revêtement bicouche rouge sur trottoir à la place du BBSG 0/6 .3</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le chargement, le transport de l'aire de fabrication au lieu d'emploi, - le balayage et le nettoyage soigné des surfaces à revêtir et l'évacuation des produits recueillis en dépôts définitifs, ou décharges autorisées, y compris les frais de décharge, - la fourniture du liant : émulsion de bitume cationique à 65 %, - le répandage du liant à raison de 1.20 kg/m2 en première couche, - la fourniture du granulat rouge 6/10, - le répandage à raison de 8 à 9 l/m2, - le répandage du liant à raison de 1.5 kg/m2 en deuxième couche, - la fourniture du granulat rouge 2/4, - le répandage à raison de 5 à 6 l/m2, - le compactage de l'ensemble au cylindre à pneus, - l'évacuation des matériaux de rejet, - les frais relatifs aux essais et aux contrôles, - la main d'œuvre. <p>Ce prix tient compte de tous les aléas et sujétions en particulier de ceux résultant de la présence d'ouvrages en dépassement de 3 ou 4 cm à raccorder.</p> <p>Il s'applique au mètre carré mis en œuvre conformément au projet et mesuré contradictoirement.</p>	
	<p>LE METRE CARRE (en lettre) :</p> <p>.....Euros</p>	

2080.00	PLUS VALUE FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE BBSG 0/6 ROUGE EPAISSEUR 4 CM	
	<p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la réalisation d'un béton bitumineux semi grenu 0/6 de couleur rouge sur une épaisseur de 4 cm pour la réalisation des trottoirs (plus value au prix 2070.00).</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture au maître d'œuvre de l'étude de formulation pour agrément, - la fourniture à pied d'œuvre du BBSG, - l'amenée repli des moyens de mise en œuvre dont un compacteur de type cylindre, - le répandage et le cylindrage, - y compris couche d'accrochage, - les essais de contrôle de fabrication et de mise en œuvre, - la fabrication en centrale du mélange, - la fourniture des ingrédients et granulats - le transport au lieu de fabrication - la préparation du support, - les sujétions de protection des bordures et accessoires de voiries et de nettoyage <p>La surface prise en compte sera celle établie après levés contradictoires ; les travaux auront lieu après accord préalable de la maîtrise d'œuvre sur la quantité à exécuter.</p>	
	<p>LE METRE CARRE (en lettre) :Euros</p>	

2090.00	PLUS VALUE FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE BETON DESACTIVE SUR UNE EPAISSEUR DE 15 CM POUR LES ACCES	
	<p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture et la réalisation d'un béton fibré désactivé sur une épaisseur de 15 cm pour la réalisation des accès (plus value au prix 2050.00).</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture au maître d'œuvre de l'étude de formulation pour agrément, - la fourniture et la mise en œuvre du béton fibré désactivé sur une épaisseur de 15 cm, y compris le transport, le déchargement à pied d'œuvre, le réglage mécanique ou à la main dans les parties difficiles et le compactage ; - les opérations de préparation des accès, le balayage, le nettoyage, les protections éventuelles, - la fourniture et l'application du produit désactivant écologique, - le décapage au jet haute pression de la surface du béton après séchage. - les sujétions de protection des bordures et accessoires de voiries. <p>La surface prise en compte sera celle établie après levés contradictoires ; les travaux auront lieu après accord préalable de la maîtrise d'œuvre sur la quantité à exécuter.</p>	
	<p>LE METRE CARRE (en lettre) :Euros</p>	
2100.00	COUCHE D'IMPREGNATION	
	<p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la réalisation d'une couche d'imprégnation avec nettoyage chaussée existante.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nettoyage de la chaussée existante avant la mise en œuvre de la couche d'imprégnation ; - la main d'œuvre, le matériel, la fourniture et le transport de l'Emulsion surstabilisée à raison de 1,5 kg/m² d'émulsion à 65 % de bitume résiduel ; - la main d'œuvre, le matériel, la fourniture et le transport du gravillon de diorite 4/6 à raison de 6l/m² ; - un cylindrage poussé ; - balayage des rejets exécutés en fin de journée ; - toute sujétions nécessaires à une parfaite exécution des travaux. <p>La surface prise en compte sera celle établie après levés contradictoires ; les travaux auront lieu après accord préalable de la maîtrise d'œuvre sur la quantité à exécuter.</p>	
	<p>LE METRE CARRE (en lettre) :Euros</p>	

2110.00	FOURNITURE ET POSE DE BORDURE T1	
	<p>Ce prix rémunère au mètre, la fourniture et la pose de bordures de type T1 en béton de pleine masse, classe U, et titulaire de la marque NF attestant de la conformité à la norme NF P 98-302.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les terrassements nécessaires à la pose et à l'évacuation des déblais quelle que soit la distance et agréée par le Maître d'œuvre, • La réalisation d'une pré-semelle en grave de diorite 0/31,5 sur une épaisseur de 0,15 m, • Le dressage et le compactage du fond de forme, • La semelle de fondation en béton dosé à 250 kg/m³ sur une épaisseur moyenne de 0,20 m, • La fourniture à pied d'œuvre et la pose de bordures T1, • L'exécution des joints au mortier de ciment, • Les coupes pour raccordements divers, • L'épaulement continu des bordures jusqu'à la côte 0,05 m au-dessus des bordures, • Le raccord avec les enrobés existants et les bordures posées avec un produit adapté et normalisé, • Toutes sujétions nécessaires à une parfaite exécution des travaux dues en particulier à la présence de bouches à clé, de regards, etc.... 	
	<p>LE METRE (en lettre) :Euros</p>	

2120.00	FOURNITURE ET POSE DE BORDURE T1 Basse	
	<p>Ce prix rémunère au mètre, la fourniture et la pose de bordures de type T1 Basse en béton de pleine masse, classe U, et titulaire de la marque NF attestant de la conformité à la norme NF P 98-302. Ce prix s'applique notamment aux passages bateaux.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les terrassements nécessaires à la pose et à l'évacuation des déblais quelle que soit la distance et agréée par le Maître d'œuvre, • La réalisation d'une pré-semelle en grave de diorite 0/31,5 sur une épaisseur de 0,15 m, • Le dressage et le compactage du fond de forme, • La semelle de fondation en béton dosé à 250 kg/m³ sur une épaisseur moyenne de 0,20 m, • La fourniture à pied d'œuvre et la pose de bordures T1 basse, • L'exécution des joints au mortier de ciment, • Les coupes pour raccordements divers, • Le surbaissement des bordures aux niveaux des entrées charretières, etc. avec bordures biaises adaptées, • L'épaulement continu des bordures jusqu'à la côte 0,05 m au-dessus des bordures, • Le raccord avec les enrobés existants et les bordures posées avec un produit adapté et normalisé, • Toutes sujétions nécessaires à une parfaite exécution des travaux dues en particulier à la présence de bouches à clé, de regards, etc.... 	
	<p>LE METRE (en lettre) :</p> <p>.....Euros</p>	

2130.00	FOURNITURE ET POSE DE BORDURE P1	
	<p>Ce prix rémunère au mètre, la fourniture et la pose de bordures de type P1 en béton de pleine masse, classe U, et titulaire de la marque NF attestant de la conformité à la norme NF P 98-302. Ce prix s'applique notamment à la délimitation entre le trottoir et les accès.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les terrassements nécessaires à la pose et à l'évacuation des déblais quelle que soit la distance et agréée par le Maître d'œuvre, • La réalisation d'une pré-semelle en grave de diorite 0/31,5 sur une épaisseur de 0,15 m, • Le dressage et le compactage du fond de forme, • La semelle de fondation en béton dosé à 250 kg/m³ sur une épaisseur moyenne de 0,20 m, • La fourniture à pied d'œuvre et la pose de bordures P1. • L'exécution des joints au mortier de ciment, • Les coupes pour raccordements divers, <p>Le surbaissement des bordures aux niveaux des entrées charretières, etc. avec bordures biaises adaptées,</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'épaulement continu des bordures jusqu'à la côte 0,05 m au-dessus des bordures, <p>Le raccord avec les enrobés existants et les bordures posées avec un produit adapté et normalisé,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toutes sujétions nécessaires à une parfaite exécution des travaux dues en particulier à la présence de bouches à clé, de regards, etc.... 	
	<p>LE METRE (en lettre) :</p> <p>.....Euros</p>	

2140.00	FOURNITURE ET POSE DE BORDURE PROFIL T BIAISE	
	<p>Ce prix rémunère au mètre, la fourniture et la pose de bordures de type A2 en béton de pleine masse, classe U, et titulaire de la marque NF attestant de la conformité à la norme NF P 98-302. Ce prix s'applique notamment aux passages bateaux, aux éléments posés en courbe et aux normes "accessibilité de la voirie aux personnes handicapées".</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les terrassements nécessaires à la pose et à l'évacuation des déblais quelle que soit la distance et agréée par le Maître d'œuvre, • La réalisation d'une pré-semelle en grave de diorite 0/31,5 sur une épaisseur de 0,15 m, • Le dressage et le compactage du fond de forme, • La semelle de fondation en béton dosé à 250 kg/m³ sur une épaisseur moyenne de 0,20 m, • La fourniture à pied d'œuvre et la pose de bordures profil T Biaise, • L'exécution des joints au mortier de ciment, • Les coupes pour raccordements divers, <p>Le surbaissement des bordures aux niveaux des entrées charretières, etc. avec bordures biaises adaptées,</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'épaulement continu des bordures jusqu'à la côte 0,05 m au-dessus des bordures, <p>Le raccord avec les enrobés existants et les bordures posées avec un produit adapté et normalisé,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toutes sujétions nécessaires à une parfaite exécution des travaux dues en particulier à la présence de bouches à clé, de regards, etc.... 	
2140.10	FOURNITURE ET POSE DE BORDURE PROFIL T BIAISE GAUCHE	
	L'UNITE (en lettre) :Euros	
2140.20	FOURNITURE ET POSE DE BORDURE PROFIL T BIAISE DROITE	
	L'UNITE (en lettre) :Euros	

2150.00	CANIVEAU ACODRAIN AVEC GRILLE FONTE	
	<p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose de caniveau à grille de type acodrain avec grille fonte clavetée de largeur de 10 cm.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais de piquetage et d'implantation du caniveau à poser, - les sondages nécessaires à positionner les réseaux existants rencontrés, - les terrassements nécessaires et l'évacuation des produits, - l'évacuation des matériaux excédentaires ou impropres au remblai, - le compactage du fond de tranchée, - les épuisement et le détournement des eaux souterraines et superficielles, - les dispositifs de franchissement de tranchée pour maintien des accès aux propriétés riveraines, - la fourniture et la pose sur lit de béton de 10 cm d'épaisseur dosé à 250 kg/m³, - le retrait et le repli des blindages par étapes permettant le remblaiement et le compactage soigné par couche, - la fourniture à pied d'œuvre et les manutentions diverses des caniveaux, - les coupes des caniveaux, - le raccordement au réseau E.P. par canalisation en PVC de diamètre 110 série 1. - L'épaulement en béton, le façonnage du cadre au mortier de ciment, les raccords aux revêtements de voirie. <p>Les longueurs à prendre en compte sont mesurées suivant l'axe du caniveau mis en place.</p>	
	<p>LE METRE (en lettre) :</p> <p>.....Euros</p>	

2160.00	CANALISATION PVC SERIE CR8	
	<p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose de canalisations en PVC série CR8 quelle que soit la profondeur. Ils comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais de piquetage et d'implantation de la conduite à poser, • les sondages nécessaires à positionner les réseaux existants rencontrés, • le terrassement, y compris en terrain rocheux nécessitant l'emploi d'un BRH et toutes sujétions de gêne occasionnées par des blindages, étais, etc. • l'évacuation des matériaux excédentaires ou impropres au remblai, • le dressement et nivellement du fond de tranchées selon la pente du projet avec suppression de points durs, • le compactage du fond de tranchée, • les épaissements et les détournements des eaux souterraines et superficielles, • les dispositifs de franchissement de tranchée pour maintien des accès aux propriétés riveraines, • la fourniture l'aménée à pied d'œuvre et la mise en place des blindages éventuels, simultanément aux terrassements, quel qu'en soit le type, • le retrait et le repli des blindages par étapes permettant le remblaiement et le compactage soigné par couches, • la fourniture à pied d'œuvre, le répandage et le réglage de la couche de matériaux formant lit de pose et son damage, • la fourniture à pied d'œuvre et les manutentions diverses des canalisations, • les coupes des tuyaux, • la façon des niches et des joints aux emboîtements, le percement des regards, • la fourniture et le déchargement à pied d'œuvre des matériaux de remblaiement, y compris l'entretien et la remise en état des voies utilisées pour le transport si nécessaire, • la mise en œuvre et le compactage par couches successives, • Toutes sujétions nécessaires à une parfaite exécution des travaux dues en particulier à la présence de bouches à clé, de regards, etc.... <p>Les longueurs à prendre en compte sont mesurées suivant l'axe de la canalisation sans déduction des longueurs occupées par les regards, entre nus extérieurs des ouvrages de tête et / ou d'axe à axe des regards.</p>	

2160.10	DIAMÈTRE 400 mm	
	LE METRE (en lettre) :Euros	
2160.20	DIAMÈTRE 300 mm	
	LE METRE (en lettre) :Euros	
2170.00	REGARD DE VISITE AVEC TAMPON FONTE 250 KN	
	<p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de regards de visite de section circulaire 800 mm minimum préfabriqués en béton,</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'exécution des fouilles, quelle que soit la nature des sols, le chargement et le transport des matériaux extraits sur les lieux de réemploi ou leur mise en dépôt quelle que soit la distance, • Le réglage des parois et des fonds de fouilles, • Les blindages et étaielements, • Les frais de sujétion d'épuisement éventuel y compris les frais de pompage, • La fourniture et la mise en œuvre du béton de propreté sur 10 cm minimum après réglage et compactage des fonds des fouilles, • La fourniture et la pose d'éléments préfabriqués y compris la dalle ou tête réductrice, la dalle support de tampons, joints ou rubans du jointement entre les éléments, élément de fond, allonges, rehausses, couvercle avec tampon, • Le jointoiment des éléments au mortier de ciment ou la fourniture et la mise en place de joints souples éventuels. Des garnitures d'étanchéité souples inter-tuyaux doivent être prévus de chaque côté des regards à une distance comprise entre 50 cm et 1,00 m de la paroi extérieure du fond de regard, • La fourniture et la mise en oeuvre des bétons, ferrillages, coffrages pour les parties de regards bétonnées en place, • Les sujétions de coupe, perçage et raccordement collecteurs ou autres ouvrages et de réglage du fil d'eau. • Le remblaiement des fouilles et la remise en état des abords, • La fourniture et la pose des tampons fontes circulables de classe 400, • La fourniture et la mise en œuvre de grave 0/31.5 pour remblaiement et compactage méthodique autour de l'ouvrage, • La mise à niveau de l'ouvrage, le scellement du tampon. 	
	L'UNITE (en lettre) :Euros	

2180.00	REGARD AVALOIR	
	<p>Ces prix rémunèrent, à l'unité, la fourniture et la pose de regards avaloirs préfabriqués en béton ou coulés en place. Ce prix s'applique jusqu'à une profondeur de 2,50 m calculée à partir du fil d'eau. Il comprend aussi la fourniture et la mise en place du branchement EP en diamètre 200 mm PVC pour le raccordement au réseau principal et de la grille avaloir avec la boîte de branchement.</p> <p>Ils comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'exécution des fouilles en terrains de toutes natures, y compris le blindage et boisage nécessaires. • Le réglage des parois et des fonds de fouille. • Toutes les sujétions liées à un épuisement éventuel y compris le pompage. • La fourniture et la mise en œuvre du béton de propreté sur 10 cm d'épaisseur minimum pour recevoir l'élément de fond après réglage et compactage du fond de fouille. • La fourniture et la pose des éléments préfabriqués (élément de fond, allonges, dalles ou têtes réductrices) ou coulés en place. • La fourniture et la mise en œuvre des bétons, ferrillages et coffrages pour les parties de regard coulées en place. • La fourniture et la mise en œuvre des canalisations de raccordement, • La fourniture et la mise en place de la grille avaloir avec cadre fonte ductile (charge de rupture 250 kN) ; • Une garantie de totale étanchéité du regard. Pour ce faire les jointoiements des éléments pourront être réalisés éventuellement au mortier de ciment ou par la fourniture et la mise en place de joints souples. • Dans le cas de chute, si la différence de hauteur entre le fil d'eau de chute et le fond du regard est supérieure à 1,50m, un dispositif de type « palier » sera mis en place. • La fourniture et la mise en place d'une plaque en béton, • Le remblaiement avec des matériaux agréés, le compactage méthodique autour de l'ouvrage et la remise en état des abords. • Le chargement à toute distance, le déchargement et la mise en dépôt définitif des matériaux excédentaires et inutilisables. 	
	<p>L'UNITE (en lettre) :</p> <p>.....Euros</p>	

2190.00	MISE A NIVEAU D'OUVRAGES	
	<p>Ce prix rémunère forfaitairement la remise à niveau d'ouvrages divers (bouche à clé, regard EU, regard EP, avaloir, ... etc...)</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la découpe soignée des revêtements autour des bouches à clé ; - la réhausse ou la découpe du tube d'alonge ; - la repose et la mise à niveau de la bouche à clé ; - la réfection à l'identique du revêtement et de la constitution sous-jacente ; - la découpe soignée des revêtements autour du tampon, des regards de branchements ; - le descellement du cadre et son nettoyage ; - la fourniture, la mise en place et la vibration des bétons ; - la repose du cadre ; - la réfection à l'identique du revêtement et de la constitution sous-jacente ; - Toutes sujétions nécessaires à une parfaite exécution des travaux Toutes sujétions nécessaires à une parfaite exécution des travaux dues en particulier à la présence de bouches à clé, de regards, etc.... 	
	<p>LE FORFAIT (en lettre) :</p> <p>.....Euros</p>	

2200.00	TRANCHEE POUR RESEAUX	
	<p>Ce prix rémunère au mètre, l'exécution des déblais à une profondeur variable pour la pose des réseaux d'éclairage public, d'énergie électrique et de télécommunication.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais de piquetage et d'implantation des réseaux à poser, • les sondages nécessaires à positionner les réseaux existants rencontrés, • le terrassement, y compris en terrain rocheux nécessitant l'emploi d'un BRH et toutes sujétions de gêne occasionnées par des blindages, étais, etc. • l'évacuation des matériaux excédentaires ou impropres au remblai, • le dressement et nivellement du fond de tranchées selon la pente du projet avec suppression de points durs, • le compactage du fond de tranchée, • les épaissements et les détournements des eaux souterraines et superficielles, • les dispositifs de franchissement de tranchée pour maintien des accès aux propriétés riveraines, • la fourniture à pied d'œuvre, le répandage et le réglage de la couche de matériaux formant lit de pose et son damage, • la fourniture et le déchargement à pied d'œuvre des matériaux de remblaiement, y compris l'entretien et la remise en état des voies utilisées pour le transport si nécessaire, • la mise en œuvre et le compactage par couches successives, • Toutes sujétions nécessaires à une parfaite exécution des travaux dues en particulier à la présence de bouches à clé, de regards, etc.... <p>Les longueurs à prendre en compte sont mesurées suivant l'axe de l'axe de la tranchée mis en place.</p>	
2200.10	Largeur tranchée 0,30 m	
	LE METRE (en lettre) :Euros	
2200.20	Largeur tranchée 0,80 m	
	LE METRE (en lettre) :Euros	

2210.00	FOURREAUX EN TRANCHEE OUVERTE	
	<p>Ces prix rémunèrent au mètre linéaire la fourniture et la pose de fourreaux de PVC renforcés en tranchée ouverte, y compris les aiguilles et les peignes.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le dressement du fond de forme, ▪ la pose dans les tranchées quelle que soit la profondeur, ▪ la fourniture à pied d'œuvre et la pose des fourreaux et des peignes, ▪ la fourniture à pied d'œuvre et la mise en œuvre du micro béton pour les traversées sous chaussées, ▪ la fourniture et la pose de grillage avertisseur de couleur adaptée au réseau, ▪ l'aiguillage des fourreaux avec fil en acier galvanisé, ▪ la mise en place d'une protection en extrémité de fourreaux, ▪ les opérations de réglage, ▪ les raccords entre éléments ainsi qu'aux batteries ou ouvrages existants, ▪ les sujétions liées au raccordement au niveau des chambres, ▪ toutes sujétions d'exécution, <p>Ce prix s'applique à la longueur de fourreaux ou d'ensembles de fourreaux mise en place.</p>	
2210.10	FOURREAUX DIAMETRE 45	
	<p>LE METRE (en lettre) :</p> <p>.....Euros</p>	
2210.20	FOURREAUX DIAMETRE 63	
	<p>LE METRE (en lettre) :</p> <p>.....Euros</p>	
2210.30	FOURREAUX DIAMETRE 110	
	<p>LE METRE (en lettre) :</p> <p>.....Euros</p>	
2210.40	FOURREAUX DIAMETRE 160	
	<p>LE METRE (en lettre) :</p> <p>.....Euros</p>	

2220.00	CHAMBRE DE TIRAGE BETON	
	Ce prix rémunère, la fourniture à pied d'œuvre, le terrassement pour la pose d'une chambre de tirage de dimensions : 500 X 500 X P800, l'évacuation des terres à la décharge de l'entreprise, le sablon sur une épaisseur de 0,40 m, le raccordement de la chambre à la terre, le scellement du cadre, la confection des masques en ciment aux entrées des fourreaux, l'étiquetage de la chambre. Les chambres seront posées au niveau du sol fini compte tenu d'une pente de 2% sauf indication contraire du maître d'œuvre.	
	L'UNITE (en lettre) : Euros	

LU ET ACCEPTE QUANT AU CADRE ET
COMPLETE
QUANT AUX PRIX PAR L'ENTREPRENEUR

À LE,

APPROUVE QUANT AU CADRE PAR LE MAIRE DE SORIGNY

A Sorigny, le

ALAIN ESNAULT